



Le GREAT Savoir

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 168

" Réfléchir à changer "

Décembre 2024

Scénario "Une souveraineté contrariée"



L'Etat du Mali a réaffirmé sa souveraineté dans les domaines de l'offre des services sociaux de base. Cette souveraineté semble contrariée par un ordre mondial inchangé dominé par les institutions financières internationales et un environnement dégradé en termes de risques et de catastrophes naturels, le tout dans un

contexte d'économie de marché et un accent marqué sur la rente minière venant de l'exploitation des minerais rares très présents dans le sous-sol du pays. Aussi, est-il loisible de constater un regain syndical dans une société en forte mutation et une administration moderne et de régionalisation de son territoire, régionalisation qui est la finalité d'un long processus de décentralisation comme mode de gestion du territoire. Malgré la modernisation de son administration, l'Etat peine à impulser un véritable processus de développement basé sur la planification et se contente seulement de documents stratégiques élaborés en concertation avec les bailleurs de fonds.

Pr. Massa Coulibaly

1. Allier recherche et enseignement dans un contexte de stagnation de la croissance démographique

L'Etat du Mali a pris conscience de la nécessité d'articuler la recherche et l'enseignement en vue de rapprocher davantage les acquis de la recherche de la sphère de la formation. Il faut noter qu'il a longtemps existé une vraie cassure entre la recherche et l'enseignement ou entre les chercheurs (ceux considérés comme tels) et les enseignants, chaque catégorie se consacrant à sa sphère de compétence avec ses statuts, ses représentations sociales ou encore ses institutions d'appartenance propres. L'articulation, entre R&D et innovation d'une part et l'éducation et la formation d'autre part, touche à une question qui se situe dans le "cœur de métier" du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche, à la fois dispenser des connaissances de haut niveau tout en les adossant à une recherche scientifique de pointe. De l'autre côté, cet enseignement de haut niveau permet à son tour de rehausser la qualité du capital humain désormais à même de poursuivre et de renforcer la recherche et l'innovation. On peut également y voir une modalité importante de mise en œuvre de politiques publiques dans un contexte d'économie du savoir, économie du savoir née d'une évolution lente et progressive dans l'allocation des ressources consacrées à la production et à la transmission des connaissances (éducation, formation, R&D, information, etc.) et du progrès technologique (avènement de nouvelles technologies de l'information et de la communication, économie numérique et ses applications). Il en résulte une augmentation puissante des externalités potentielles de savoir et d'information et la mise en place d'organisations où les activités de création de connaissance et les activités d'absorption des savoirs externes se nourrissent mutuellement.

Cela se passe dans un contexte de stagnation du taux de croissance démographique comme celui enregistré en 2022 lors du RGPH5, soit 3.4%. Si ce dernier taux se maintient, la population serait d'environ 87 millions d'habitants à l'horizon 2063. Cette augmentation de la population résulte avant tout de son mouvement naturel (naissances et décès). La mortalité a baissé de façon continue tandis que la natalité s'est maintenue à un niveau élevé, générant un solde positif entre le nombre annuel de naissances et celui des décès. Trop longtemps comme aujourd'hui, l'accroissement démographique n'a pas été considéré comme un problème et donc les politiques contraceptives et les politiques d'appui aux familles maîtrisant la natalité ont été ignorées. A cela s'ajoute un contexte culturel qui fait de l'enfant une bénédiction divine. S'y ajoute l'immensité du territoire voulant signifier que ce dernier n'est pas suffisamment peuplé et peut encore contenir autant d'êtres humains que la nature nous aura donnés. L'accroissement continu de la population nécessite un fort investissement public dans les services sociaux de base, principalement l'éducation, surtout le niveau supérieur pour booster la recherche scientifique, fondamentale et appliquée, la protection des personnes vivant avec un handicap et dans la recherche de solutions idoines pour le plein-emploi. Cet environnement démographique demande beaucoup plus d'investissement si le pays veut saisir la capture du dividende démographique¹, surtout dans la jeunesse, capture d'autant plus vraisemblable que d'importants investissements seront consacrés à l'emploi, à l'éducation, à la santé et au bien-être des populations.

2. Poursuite de la désertification et de la déforestation

Les multiples épisodes de sécheresse enregistrés au Mali depuis les années 1970 auront négativement impacté son écosystème. Ainsi, on assiste à une baisse progressive de la pluviométrie entraînant le tarissement des ressources en eau. Lequel tarissement des ressources en eau nous a conduit à la disparition progressive de certaines espèces d'arbres dans les différentes zones climatiques. Aussi, il faut noter que sur les dix-sept (17) Objectifs de développement

¹ Le dividende démographique est défini comme étant l'accélération de la croissance économique pouvant résulter de l'évolution de la structure par âge de la population

durable (ODD), les ressources en eau interviennent dans au moins dix (10) de ces objectifs. A cet effet, le tarissement des ressources en eau compromet l'atteinte des ODD, en tout cas ceux relatifs à l'eau et ce d'autant plus que le PNS-Mali (Plan national sécheresse pour le Mali) n'aura pas atteint ses objectifs. De ce côté, l'on a assisté au non fonctionnement des systèmes de surveillance de la sécheresse et d'alerte précoce, à la sous-évaluation de la vulnérabilité et les risques liés à la sécheresse et l'absence de mesures d'adaptation et de riposte à la sécheresse. La dégradation de la flore suite au tarissement des ressources en eau va accélérer l'avancée du désert, ce d'autant plus que les populations vont continuer leurs pratiques de coupe de bois pour leurs besoins énergétiques domestiques dans un contexte aggravé par la poursuite de la crise d'électrification du pays ne leur laissant comme source d'énergie que les seules ressources ligneuses. On aboutit ainsi à deux phénomènes climatiques aux impacts négatifs considérables à savoir la déforestation et la désertification. Même la mise en œuvre de l'Initiative africaine grande muraille verte (IGMV) n'aura permis de mitiger ces impacts, surtout que ladite initiative n'aura été que partiellement mise en œuvre.

3. Planification réduite au cadrage, archaïsme numérique et rente minière

Depuis l'avènement des PAS (Programmes d'ajustement structurel) à au début des années 1980, le Mali s'est départi de la pratique de la planification. L'absence de plan de développement s'est poursuivie jusqu'à l'avènement des modèles macroéconomiques à l'initiative des bailleurs de fonds. Malheureusement, ces modèles au lieu d'être des outils de planification, ont été utilisés dans le seul cadrage macroéconomique avec pour objectif la prévision du taux de croissance du PIB. Le taux de croissance prédit est ensuite utilisé dans le cadrage budgétaire. Le taux de croissance et sa répartition sectorielle ainsi que le cadrage budgétaire qui en est issu sont utilisés à élaborer le cadre stratégique de réduction de la pauvreté et plus tard du développement durable. Il ne s'agit toujours pas d'une planification au sens noble du terme.

Au Mali, le numérique a longtemps été considéré comme propre aux pays développés qui l'ont initié, promu et diffusé dans le monde. Pour expliquer cet état de fait, l'on a pensé que le numérique supposait une population lettrée à tout le moins alphabétisée, une population ayant d'abord satisfait ses besoins alimentaires élémentaires, un pays ayant franchi un seuil de développement des infrastructures, tout cela même lorsque l'on reconnaît ses bienfaits en matière de compétitivité, d'efficacité et de rapprochement des agents économiques. Le seul investissement consenti dans le domaine aura été au profit de l'éducation et de la formation. Les technologies de l'information et de la communication n'ont pas été promues encore moins appliquées dans les activités économiques comme dans le transport, les services publics ou les transactions financières. Le faible taux d'application du numérique aura de fâcheuses conséquences sur la productivité dans les entreprises, l'efficacité dans l'administration et la vie sociale tout court. Le niveau de pénétration de l'Internet et ses nombreuses applications sur les réseaux sociaux se limitera à l'audiovisuel numérique et aux rudiments de la monétique.

Le Mali, depuis la nuit des temps, extrait des minéraux dont l'or qui a fait le rayonnement des empires et autres royaumes qui se sont succédé sur le territoire du Mali actuel. L'activité minière est cependant restée longtemps au stade artisanal avec en exergue l'orpaillage traditionnel. Depuis l'indépendance, le pays a enregistré l'arrivée de compagnies minières internationales engagées aussi bien dans la recherche que dans l'exploitation minière. Les codes miniers successifs ont créé davantage de conditions favorables aux multinationales qui ont investi le sous-sol malien. En plus de l'or, elles ont misé sur l'exploitation et l'extraction du lithium, de l'hydrogène, du manganèse, du phosphore et de la bauxite. Leur multiplication et l'accroissement continu de leur volume de production ont considérablement augmenté les recettes d'exportation du pays. Aussi bien ces compagnies que l'Etat, ils ont tous engrangé des recettes de plus en plus importantes permettant des investissements diversifiés dans d'autres secteurs et contribuant significativement à

l'accroissement des dépenses publiques en faveur des services sociaux de base et des infrastructures productives. La rente minière devient une source importante de croissance et de développement en même temps que le pays adopte des stratégies d'atténuation des effets néfastes d'une telle économie enregistrée ailleurs et par le passé notamment la guerre et la confiscation des réserves de change et finalement la persistance du sous-développement.

4. Etat social, société en mutation, modernisation de l'administration et régionalisation dans un contexte de regain syndical

L'alignement de l'Etat sur le bien-être social se matérialise dans sa priorisation de la fourniture des services sociaux de base, la promotion de la connectivité des citoyens, la modernisation de son administration, l'achèvement du processus de régionalisation, le tout dans un contexte de sursaut national et patriotique et de revitalisation des mouvements sociaux participatifs. L'Etat du Mali arrive à augmenter sa capacité de financement des infrastructures socioéconomiques par le relèvement et la diversification de sa fiscalité interne, cela à la suite de la croissance économique et de l'augmentation des exportations des biens et services dans le cadre de la ZLECAf (Zone de libre-échange continentale africaine). Cette augmentation des recettes budgétaires est utilisée pour résoudre les besoins essentiels d'une population jeune et croissante. En effet, la population malienne devra atteindre 87 millions en 2063 au taux actuel de croissance démographique. Elle restera encore relativement jeune, au moins jusqu'en 2050. Aussi, le pays investira-t-il encore plus dans l'éducation surtout dans l'enseignement supérieur pour booster la recherche scientifique, fondamentale et appliquée, la protection des personnes vivant avec un handicap et dans la recherche de solutions idoines pour le plein-emploi. Cet environnement démographique sera en plus favorable à la capture du dividende démographique par des investissements conséquents dans la jeunesse, capture d'autant plus vraisemblable que d'importants investissements seront consacrés à l'emploi, à l'éducation, à la santé, à la protection sociale, en un mot dans le bien-être des populations.

Le Mali est un pays très connecté non seulement par les voies traditionnelles mais aussi par les nouvelles technologies de l'information et de la communication. En effet, le Mali est un vaste pays de plus 1.2 millions de km² qui doit être connecté du Nord au Sud, d'Est en Ouest. Cela nécessite un gros investissement dans les infrastructures routières et de la communication pour récupérer de son retard et rattraper les pays dits développés. L'Etat du Mali a ainsi investi massivement dans la numérisation de ses administrations pour permettre l'accroissement du progrès matériel en vue d'atteindre l'émergence et de révolutionner les chaînes d'approvisionnement des populations dans un contexte d'un "monde sans frontières". Cet accroissement de la connectivité des citoyens, surtout via Internet haut débit s'accompagnera de points de pourcentage supplémentaires à la croissance économique.

L'Etat du Mali a mis en place un fonds de modernisation de l'administration publique destiné (i) à appuyer les initiatives de réforme de l'administration ayant un impact direct sur le citoyen et l'entreprise et (ii) développer la performance de l'administration. Les ressources dudit fonds sont destinées à accompagner la modernisation et la réhabilitation de l'administration ainsi qu'à appuyer tous les chantiers de réforme initiés par les différents départements sectoriels. Toutes ces actions devront amplifier les impacts des projets de réforme visant la mise à niveau de l'administration et l'amélioration de la qualité des prestations. Les initiatives novatrices aboutiront à l'émulation sectorielle dans la réforme de l'administration et à la capitalisation des expériences réussies et leur généralisation. Le fonds aura ainsi servi à faire concrètement de la transformation digitale un levier stratégique pour l'amélioration de la prestation des services publics. Ainsi, beaucoup d'actes administratifs seront véritablement dématérialisés ainsi que les services centraux de la finance publique.